FORMATION PSC1 + RIFAP

23-24-29 mars 2024

Conditions de candidature : (photocopies)

- Licence fédérale en cours

- CACI en cours de validité

- Plongeur N1 minimum

- Age minimum 18 ans

- Le candidat s’engage à être présent sur l’ensemble de la formation

Nombre de participants limité à 12

Rendez-vous le samedi 23 à 8h00 :

Sur le site de : l’ASPTT SAINT ETIENNE

Centre sportif Antoine DANIZET

28, rue de Michard

42390 VILLARS

Participation financière : 30,00 € + 15,00 € (si carte RIFAP) à régler sur place

Le repas du midi peut être pris en commun : à la charge de chacun.

Contenu de la formation :

Le samedi 23 mars

08h00 à 08h30: Présentation et programme de formation

08h30 à 12h00 : 1° partie du PSC1

Spécifique plongée

13h00 à 17h00 : 2° partie PSC1

RIFAP etO2

Spécifique plongée (suite)

Le dimanche 24 mars

08h00 à 12h00 : Compléments RIFAP

Mises en situatiion

Le vendredi 29 mars

19h00 à 20h30 piscine Raymond SOMMET

Techniques de dégagement et de mise en sécurité

Contact et inscriptions :

Michel VIAL au 06 72 07 42 59 ou michelvial042@gmail.com